



Pharmacie

Désormais, un seul numéro de téléphone est à retenir :

32 37

Grâce au répondeur vous saurez :

- › Le nom de la pharmacie de garde
- › Son adresse

› Son numéro de téléphone

Rappel : le service de garde concerne uniquement les urgences.

Les Urgences Sociales

- › **Enfance Maltraitée** : 119 (appel gratuit)
 - › **SOS Femmes** : 02 40 12 12 40
 - › **Sida info service** : 0 800 84 08 00
 - › **SOS Amitiés** : 02 40 04 04 04
 - › **SOS dépression 44** : 02 40 08 25 60
 - › **Comité Départemental de la ligue contre le cancer** : 02 40 14 00 14
 - › **Femmes en détresse Clisson et vignoble nantais** : Pour l'urgence de 9h à 12h au 06 20 58 46 32 et pour l'écoute de 14h à 17h au 02 72 20 40 16
-

Les Urgences Médicales

- › **Urgences d'un portable** : 112
- › **Pompiers** : 18 - Centre de Secours, Rue des Filatures
- › **Samu** : 15 ou 02 40 08 22 22
- › **Hôpitaux CHU Nantes** : 02 40 08 33 33 (Standard Hôtel Dieu, Hôpital Saint-Jacques, Hôpital Nord Laënnec)
- › **Centres Antipoisons** :

Angers : 02 41 48 21 21 - Rennes : 02 99 59 22 22

› **Ambulances** :

Ambulances DOUILLARD, Rue du Puits de la Grange, 02 40 03 92 05

Taxis du Vignoble, 2 place des Douves, 02 40 12 02 20

Autres Urgences

- › **Police municipale** : 02 40 80 17 80 - Hôtel de Ville, 3 grande rue de la Trinité, BP 9117, 44190 CLISSON Cedex
- › **Gendarmerie** : 17 ou 02 40 36 12 17 (brigade) - « Toute Joie », Route de Poitiers, 44190 Gétigné

Dépannage Eendis :

- <http://www.enedis.fr/> gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

Le marché de l'énergie a connu certains changements ces dernières années, comme en témoigne le changement de nom d'ERDF pour Enedis. Chaque acteur du marché a un rôle bien précis, comme le présente l'annuaire agence-energie.com.

Voici un rappel des principaux acteurs du marché et leurs champs d'intervention :

- **Enedis ex. ERDF** : gestionnaire de réseau, il se charge des raccordements, interventions de mise en service de compteurs électriques et du traitement des pannes générales sur le réseau. Numéro à contacter en cas d'urgence : 09 72 67 50 + numéro du département. Le numéro du servi client est le 09 69 32 18 26
- **EDF** : producteur et fournisseur d'électricité, il vend l'électricité aux particuliers et professionnels. Pour une ouverture compteur, les contacter. Ils demanderont ensuite à Enedis la demande de mise en service en cas de compteur coupé.

EDF est également producteur et fournisseur d'énergie verte. L'énergie de source renouvelable circule sur le même réseau que l'électricité d'origine fossile, il n'est pas possible de les différencier sur le plan de la composition. Pour en savoir plus sur comment les distinguer, rendez-vous sur selectra.info.

>

GDF : 08 10 43 34 44

> SAUR de La Baule : 0 811 460 312

LE C.A.P.S / Le Centre d'Accueil et de Permanence des Soins

Le C.A.P.S. de Clisson est ouvert à l'Hôpital Local rue du Dr Doussain.

Comment fonctionne le C.A.P.S. ?

Chaque médecin effectue à tour de rôle une permanence dans les locaux du C.A.P.S., les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Le C.A.P.S. est ouvert :

- > Les nuits, en semaine, de 20h à 24h
- > Les week-ends, le samedi à 12h à 24h et le dimanche de 8h à 24h
- > Les jours fériés, de 8h à 24h

Toute demande de soin devra être effectuée en appelant le 15

Le médecin régulateur du 15 décidera alors, soit de l'envoi d'une équipe médicalisée si l'urgence est vitale, soit de l'envoi du patient au C.A.P.S. (en concertation téléphonique avec le médecin de garde), soit d'un simple conseil médical si les soins peuvent être différés.

Dans un but de bonne organisation et d'optimisation du système, le médecin de garde ne se déplacera pas.

Les patients seront donc invités à se rendre au C.A.P.S. par leurs propres moyens ou avec l'aide d'un tiers, voire en taxi ou en ambulance si nécessaire, dans les conditions légales de remboursement.

Par contre, afin d'effectuer les rares visites à domicile imposées par l'impossibilité de déplacer le patient, le médecin de garde sera secondé par un médecin d'astreinte le samedi de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Enfin, tout accès direct au C.A.P.S. sans appel préalable au 15 pourra être sanctionné d'un non-remboursement des honoraires s'il est jugé abusif.

Pour rester informé :

La ville de Clisson vous informe régulièrement par e-mail



